



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE PRATIQUE

LES RÉSEAUX TÉLÉCOM MOBILES 2G ET 3G VONT S'ÉTEINDRE

**Anticipez la migration
de vos équipements
vers des technologies
plus sûres, performantes
et efficaces en énergie !**



Qu'est-ce que la 2G et la 3G ?

La 2G et la 3G sont deux technologies de télécommunication mobile qui ont été déployées par les opérateurs français dans les années 1990 puis 2000. Après plusieurs décennies de service, **les opérateurs mobiles ont annoncé à partir de 2022 leurs plans respectifs d'extinction de ces technologies** en France métropolitaine, pour un basculement total vers les réseaux de nouvelles générations 4G et 5G.

Les technologies 4G et 5G ont déjà pris le relai pour la très grande majorité des usages, notamment pour l'accès à internet et l'essentiel des appels et SMS du grand public. Aujourd'hui, plus de 99,8 %¹ des sites d'émission 2G et 3G sont équipés de 4G.



Quels services utilisent encore la 2G/3G ?

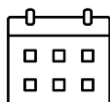
Certains équipements peuvent encore fonctionner exclusivement sur les réseaux mobiles 2G et 3G, comme par exemple :

- des systèmes d'alarme connectés et de télésurveillance ;
- des systèmes de téléassistance aux personnes ;
- des téléalarmes d'ascenseurs ;
- des visiophones connectés ;
- certains dispositifs médicaux ;
- des téléphones d'anciennes générations.

Si vous avez des doutes sur le futur fonctionnement de certains de vos équipements lorsque les réseaux 2G ou 3G seront éteints, **contactez dès maintenant votre fournisseur** (de service ou de matériel).

Celui-ci est également susceptible de vous contacter directement dans le cadre des campagnes de mises à jour ou de remplacement des équipements ne fonctionnant que sur les réseaux mobiles 2G et 3G.

¹ Arcep, « La généralisation de la 4G », Suivi du New Deal Mobile (URL : <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/suivi-du-new-deal-mobile.html>) : moins d'une centaine de sites par opérateur n'est pas équipée en 4G.



À quelle échéance est prévue la fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G ?

Différentes dates d'extinction des réseaux mobiles 2G et 3G ont été annoncées par les opérateurs :

	Opérateurs	Orange	SFR	Bouygues Telecom	Free Mobile
France métropolitaine	Extinction 2G	À partir de la fin 2025	Fin 2026	Fin 2026	Non encore annoncée*
	Extinction 3G	À partir de la fin 2028	Fin 2028	Fin 2029	Non encore annoncée

* Les clients de Free Mobile bénéficient d'une itinérance sur le réseau 2G d'Orange dont l'extinction est annoncée à partir de la fin 2025.

Le calendrier peut être amené à évoluer selon les annonces des opérateurs et sera mis à jour en conséquence.



Pourquoi les opérateurs éteignent les technologies 2G et 3G ?

Les décisions d'extinction des technologies 2G et 3G relèvent de la stratégie des opérateurs, propriétaires de ces réseaux. Cette décision, qui suit une tendance mondiale, est motivée par plusieurs raisons :

- par rapport aux technologies 2G et 3G, la 4G et la 5G offrent **une sécurité renforcée** avec des protocoles de chiffrement avancés, une authentification robuste et une architecture réseau conçue pour résister aux menaces modernes. L'extinction des technologies moins robustes renforce l'intégrité des réseaux mobiles et la sécurité des données qui y transitent ;
- les technologies 2G et 3G ne représentent plus qu'une **faible portion du trafic acheminé sur les réseaux** ;
- le fonctionnement des réseaux 2G et 3G est, toutes choses égales par ailleurs, **plus énergivore** que celui de la 4G et la 5G ;
- l'arrêt de la 2G et de la 3G **permet de libérer des capacités**. Réutiliser les fréquences pour la 4G et la 5G devrait encore améliorer la qualité de service sur ces réseaux ;
- les technologies 4G et 5G offrent des vitesses de téléchargement et de navigation plus rapides.



Comment anticiper l'extinction des réseaux télécom mobiles 2G et 3G ?

Lors de l'extinction des réseaux 2G et 3G, **les équipements qui ne sont pas compatibles avec des technologies de télécommunication alternatives ne pourront plus fonctionner.**

Pour prévenir l'arrêt des services dont vous bénéficiez actuellement, **nous vous invitons à établir un diagnostic de vos équipements afin d'identifier, avec votre fournisseur de service ou de matériel, la technologie alternative la plus appropriée pour vos usages.**

Attention, la migration sur des offres basées sur le réseau cuivre, notamment via le RTC, n'est pas une solution de substitution durable, l'opérateur Orange propriétaire du réseau cuivre ayant annoncé la fermeture commerciale de ce réseau en janvier 2026 et sa fermeture technique d'ici 2030.

Vous êtes un professionnel ? Consultez ces pages : www.treshautdebit.gouv.fr ; <https://www.arcep.fr/mes-demarches-et-services/entreprises/fiches-pratiques/que-va-changer-la-fermeture-du-reseau-cuivre-professionnels.html>

Vous êtes un particulier ? Consultez ces pages : www.treshautdebit.gouv.fr ; <https://arcep.fr/mes-demarches-et-services/consommateurs/fiches-pratiques/que-va-changer-la-fermeture-du-reseau-cuivre.html>

